



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 08 OCTOBRE 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Patricia PALMONT
Date de convocation : 29 Septembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 42
Nombre de procuration : 04

Extrait n°CC-10-2020/142

Objet : Désignation d'un représentant de CAP Nord Martinique au sein de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA).

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Norbert MONSTIN, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Kristelle RISAL, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOCHE, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPFILE, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séances : Jenny DULYS-PETIT, Josette MASSOLIN, Félix ISMAIN.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Stéphane LORDELOT à Sylvie PALCY, Séverine TERMON à Violaine DIAZ, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPFILE, Christian RAPHA à Lucien SALIBER, Justin PAMPHILE à Jean-Denis OLIVIER.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Stéphane LORDELOT, Justin PAMPHILE, Pamela PATRON, Alfred MONTHIEUX, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Belfort BIROTA, Jiovanny WILLIAM, Séverine TERMON, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales**Vu** l'extrait de délibération du Conseil Communautaire n°CC-07-2020-089 relatif à la désignation des représentants de CAP Nord Martinique au Comité régional du patrimoine et des sites. A savoir :

Titulaire : Jean-Baptiste ROTSEN

Suppléant : Stéphane LORDELOT

Considérant que la dénomination de ce comité a changé et qu'il est devenu la « Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture » qui est chargée d'émettre un avis sur les propositions de classement et d'inscription au titre des monuments historiques immeubles et objets mobiliers ainsi que sur les projets de création des sites patrimoniaux ;**Considérant** que les membres de cette commission sont désignés par arrêté préfectoral et que CAP Nord Martinique dispose d'un poste de suppléant ;**Considérant** qu'il convient ainsi de modifier la délibération afin de n'avoir qu'un membre suppléant au sein de cette commission ;**Considérant** la proposition de Monsieur Le Président de désigner Monsieur Jean-Baptiste ROTSEN à ce poste ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,**DECIDE****Article 1 :****De désigner** Monsieur Jean-Baptiste ROTSEN au poste de représentant suppléant de CAP Nord Martinique au sein de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture.**Article 2 :****D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 45

Contre : 00

Abstention : 01

Abstention déclarée : 00

Non votant : 01

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le

22 OCT. 2020

Le Président

Bruno Nestor AZERO

